



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports

Question écrite n° 86203

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la question du CDG express. Le CDG Express est un projet en cours d'élaboration qui prévoit la création d'une liaison ferroviaire entre la gare de l'Est à Paris et l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle en France. En parallèle, la ville de Paris est candidate à l'organisation des JO en 2024, et dispose d'un délai s'étendant jusqu'au 15 septembre pour déposer son dossier de candidature au Comité international olympique (CIO). Il lui demande si le Gouvernement prévoit d'intégrer le projet du CDG express dans le dossier de candidature des JO 2024.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86203

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2015](#), page 5723

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)